

## **PROTOCOLE POUR LE PERISCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS (MATIN, MIDI, SOIR, MERCREDIS ET VACANCES)**

### Préalable :

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leur enfant à l'école et au périscolaire. Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant en cas d'apparition du COVID-19 chez l'enfant ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. (38°C ou plus).

Les animateurs prendront aussi la température de vos enfants pendant le péri.

### Entretien des locaux et du matériel

Les enfants sont accueillis dans les locaux du centre de loisirs. Néanmoins le brassage entre mineurs provenant d'écoles différentes, doit être limité.

Sauf exception par le directeur, les responsables légaux ne sont pas admis sur les lieux d'activités des mineurs. En cas d'accès exceptionnel, ils doivent se munir de masques, respecter une distanciation physique d'au moins un mètre et procéder à un lavage des mains.

Un nettoyage des sols et des surfaces est réalisé au minimum une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

### Maintien de la distanciation physique :

- Respect d'une distance minimale d'un mètre à chaque table à la cantine et au périscolaire
- Respect aussi en récréation et dans les salles de péri et salle de rencontre.

### L'application des gestes barrières :

Se laver régulièrement les mains :

Le lavage des mains sera réalisé à l'arrivée au périscolaire et/ou à la cantine, avant et après les petits temps de récréation, avant et après le passage aux toilettes et le soir avant de rentrer chez soi.

**Ne donner pas de flacon de gel à vos enfants.**

- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- **Saluer sans se serrer la main.**

**Les échanges manuels de ballons, de jouets, de crayons sont possibles. Nous les désinfectons après chaque utilisation ou nous les laissons dans la réserve pendant 24 heures.**

**Les enfants seront sensibilisés autant de fois sur ces pratiques.**

### **Entretien des locaux et du matériel**

Les locaux seront nettoyés 2 fois /jours par la personne du ménage.  
Chaque classe a un lot de jeux en bois ou en plastique pour la journée.

### **Limitation du brassage des enfants :**

L'entrée et la sortie du péri et de la cantine se fait par classe. Les salles du périscolaire sont utilisées pour faire déjeuner les enfants par classe.

1<sup>er</sup> service :

Réfectoire : classe de Laure (PS/MS/GS)

- Salle aquarelle : classe de Marion (GS et MS)

2<sup>ème</sup> service :

- Réfectoire : classe de Marion (CP) et classe de Virginie (Ce1/Ce2) avec espace d'un mètre entre chaque classe.
- Salle Lagon : classe de Sylvie : CM1/CM2

En cas de mauvais temps il est utilisé: le hall de l'école, salle annexe de l'école, la salle de rencontre et la salle aquarelle.

Les enfants sont toujours répartis par classe.

### **Le temps de jeux au péri :**

Les enfants peuvent jouer par classe sans se mélanger aux autres classes (dans la mesure du possible).

Les activités des mercredis sont aussi organisées par classe et par école. (Thiers sur Thève)

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez l'enfant pendant les temps du péri :

Les symptômes évocateurs sont : fièvre 38° C, toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue....

### **Conduite à tenir :**

Isolement immédiat de l'enfant avec masque dans une pièce dédiée (bureau)

- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrière.
- Appel au 15 pour avoir des renseignements avant l'arrivée des familles.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne ;
- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'enfant ne pourra revenir au péri qu'après un avis du médecin traitant ou du médecin de la plateforme Covid- 19.

Christophe, Directeur de la structure applique le protocole sanitaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Pour plus de renseignements, merci de le contacter par mail [alsh.pontarme@orange.fr](mailto:alsh.pontarme@orange.fr)

Ou 03.44.21.53.94 .